

vent, par suite d'entêtement, atteindre des proportions énormes et causer à l'administration un tort irréparable.

C'est pourquoi nous demandons à tous nos membres de rester unis, de ne pas laisser les questions personnelles s'immiser dans les affaires de la Société.

Toutes les différences doivent s'oublier, toutes les rancunes doivent s'éteindre du moment que l'on franchit le seuil de la salle d'assemblée. Et toutes les discussions doivent se faire d'une manière impartiale et indépendamment de toute question autre que celle de l'intérêt du conseil et de la Société en général.

L'heure des assemblées doit être pour tous l'heure de fraterniser. La minorité doit montrer de la bonne grace dans ses défaites, et la majorité de la générosité, de la tolérance dans ses victoires.

Dans toutes les questions en jeu, il faut bien se garder de laisser se glisser de la rancune ou de l'animosité.

Il ne faut pas oublier que dans les sociétés comme dans toutes les autres organisations démocratiques, c'est la majorité qui gouverne.

Il ne faut pas oublier que cette majorité, quelque soit sa force, ne peut commettre d'injustice envers qui que ce soit, ni violer les règlements d'aucune manière. L'Exécutif est là pour interpréter et faire respecter le Code par tous les sociétaires sans distinction et redresser les griefs réels qui pourraient se produire.

Nous espérons donc, pour nous résumer, que nos sociétaires, sans exception, s'entendront, sympathiseront et n'exposeront pas la prospérité de leur Conseil par une division funeste.

Soyons unis. Travaillons la main dans la main, comme des frères que nous sommes. Utilisons toutes nos énergies, employons tous nos efforts, non pas dans des chicanes stériles, mais dans une noble ambition de faire de notre société, une société non seulement prospère dans le présent, mais inébranlable dans l'avenir.

Extrait de la "Discipline du Diocèse de Québec" à la page 225.

Dans sa récente Encyclique aux Evêques des Etats-Unis (1894), Notre Saint Père le Pape, Léon XIII, parlant des Associations de Bienfaisance qui surgissent de tous côtés, et qui méritent plus ou moins la confiance des fidèles, donne l'enseignement suivant quant à l'enrôlement dans ces sociétés : "Une extrême précaution doit être prise pour ne pas être entraîné dans l'erreur, et Nous désirons être compris comme faisant allusion d'une manière spéciale aux classes ouvrières qui assurément ont le droit de s'unir en associations pour promouvoir